



## **AMI dans le cadre du programme régional « Industrie du Futur » en PACA**

### **Accompagnement à l'amélioration de la performance et de la compétitivité des PME Industrielles**

Le programme « Industrie du Futur » est une initiative nationale qui vise à accompagner le tissu industriel français vers les technologies et les méthodes de production les plus efficaces et les plus opérationnelles.

Dans ce cadre, l'Etat confie aux Régions la mise en place d'un volet du plan industriel intitulé « Programmes régionaux d'excellence industrielle des PME ».

Cette initiative rejoint, en Provence Alpes Côte d'Azur, la stratégie de spécialisation intelligente (S3) portée par la Région qui mène une politique volontariste en plaçant l'innovation et le développement de l'industrie au cœur de ses actions stratégiques. La Région Provence Alpes Côte d'Azur a confié la mise en œuvre opérationnelle de ce programme à l'Agence régionale pour l'Innovation et l'Internationalisation des Entreprises (ARII).

Ce présent appel à manifestation d'intérêt de l'ARII Provence-Alpes-Côte-D'azur concerne le programme régional Industrie du Futur. **Il s'adresse aux PME** (entreprises indépendantes de moins de 250 salariés et dont le chiffre d'affaires annuel n'excède pas 50 millions d'euros ou dont le total de bilan n'excède pas 43 millions d'euros) **ayant une activité industrielle** sur le territoire de la région PACA.

**L'objectif est de renforcer ces industries par un programme de diagnostic industriel et d'accompagnement à l'amélioration de la performance opérationnel et de la compétitivité.**

Le programme permet d'accompagner l'entreprise sur les thèmes des fondamentaux de performance et de répondre aux questions qu'engendre l'évolution des entreprises par rapport aux nouvelles technologies.

**Le diagnostic de compétitivité industriel dure 2 jours et est gratuit pour l'entreprise.**

Pour répondre à cet appel à manifestation d'intérêt, les candidats peuvent télécharger le document de l'AMI ainsi que le dossier de candidature sur le site : <http://www.industriedufuturenpaca.fr/>

Pour toutes questions, le candidat pourra faire une demande d'information complémentaire en ligne directement sur le site dédié <http://www.industriedufuturenpaca.fr/>

Les candidats auront **jusqu'au 8 septembre 2017 à 12h00 (heure de Paris)** pour déposer leur candidature sous format électronique sur le site <http://www.industriedufuturenpaca.fr/>